

## TRAVAUX EN EXTERIEUR

*La France connaît actuellement une crise sanitaire liée au coronavirus. L'activité de certains établissements s'en trouve ainsi réduite, il en est de même pour les effectifs. Les collectivités mettent tout en œuvre afin de garantir un service minimum à la population.*



### **I. OBJECTIFS :**

- Apporter un appui aux collectivités dans la gestion de cette période de crise sur une thématique spécifique et notamment pour les activités qui continueront à être assurées.
- Accompagner les collectivités sur la prévention des risques liés à ces activités et plus précisément les activités en extérieur
- Fournir des conseils pour la réalisation de cette activité en période d'épidémie de Covid-19.

### **II. MISSIONS CONCERNÉES ET PRÉCONISATIONS :**

- Voirie
- Espaces verts
- ....

### **Recommandations :**

L'ensemble des agents, considérés comme « personnes vulnérables » en cas de contamination par le virus COVID-19 (cf. <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>), sont invités à interroger leur médecin traitant et à prendre contact avec leur médecin de prévention quant aux conseils relatifs à leur possibilité de participer à la continuité d'activité de leur collectivité.

### **Règles d'hygiène**

Pour prévenir la circulation du Coronavirus et limiter les risques de transmission dans le cadre de l'épidémie actuelle, il est impératif pour chacun des agents d'appliquer les mesures de protection suivantes :

- ✓ S'attacher les cheveux.
- ✓ Se laver très régulièrement les mains à l'eau et au savon et les sécher ou à défaut se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique.
- ✓ Saluer sans se serrer la main.
- ✓ Limiter les contacts rapprochés et conserver les distances de courtoisie (1m).
- ✓ Éviter de se toucher le visage.
- ✓ Tousser ou éternuer dans son coude.
- ✓ Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle fermée.

Face à une personne présentant des symptômes évocateurs d'une infection par le coronavirus, il est nécessaire d'adopter le comportement adapté : la conduite à tenir est détaillée dans la fiche info prévention « Sauveteur Secouriste du Travail ».

Dans le cadre épidémique actuel d'infection à coronavirus, il est impératif pour chacun des agents d'appliquer les mesures de protection suivantes :

Phases de Travail	Préconisations
<p style="text-align: center;"><b><u>Préparation</u></b></p>	<p><b>Prévoyez la liste de ce qu'il faut absolument :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Moyens d'hygiène dans chaque véhicule et sur les chantiers : <ul style="list-style-type: none"> <li>– savon liquide/gel hydroalcoolique</li> <li>– bidons d'eau claire au besoin pour se laver les mains</li> <li>– essuie mains à usage unique</li> <li>– sacs-poubelle</li> <li>– lingettes ou produits détergents pour nettoyer les matériels et outils</li> </ul> </li> <li>○ Fournissez des bouteilles d'eau individuelles en nombre suffisant repérées avec le nom de chaque agent apposé dessus</li> <li>○ Affichage des recommandations : mesures barrières, lavage des mains, application gel hydro alcoolique</li> <li>○ Prévoir un dispositif de sécurité travailleur isolé</li> <li>○ Moyens de communication à distance : pas de partage de papier/crayon – téléphones (appel/SMS)</li> </ul> <p><b>Organisez la journée de travail, anticipez :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Adaptez l'organisation du travail et le temps nécessaire aux différentes activités en fonction des contraintes exceptionnelles : <ul style="list-style-type: none"> <li>– modifiez les amplitudes horaires</li> <li>– fractionnez les pauses</li> <li>– augmentez le temps dédié au nettoyage, etc.</li> </ul> </li> <li>○ Communiquez les consignes par téléphone, SMS, e-mail</li> <li>○ Supprimez les réunions en présentiel</li> <li>○ Organisez la réception des matériaux, les chargements/ déchargements pour limiter les contacts</li> <li>○ Organisez l'entretien des tenues de travail</li> </ul> <p><b>Anticipez la coactivité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisez les déplacements vers les chantiers <ul style="list-style-type: none"> <li>– pas de transport collectif (camionnette, fourgon...) : utilisation individuelle des véhicules</li> <li>– si covoiturage : 2 personnes par véhicule avec installation en croix (1 devant/1 derrière)</li> </ul> </li> <li>○ Organisez les pauses <ul style="list-style-type: none"> <li>– priorisez le retour à domicile pour le déjeuner, le repas pris seul à bord de son véhicule, ou le repas pris en extérieur (si le temps le permet) en respectant des distances d'au moins 1 m. entre les personnes.</li> </ul> </li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b><u>Réalisation</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Chez le fournisseur de matériaux/végétaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ N'enlevez les marchandises commandées qu'après confirmation de leur disponibilité, de leur préparation et du créneau horaire ouvert</li> <li>✓ Présentez votre commande à la personne chargée de la gestion des flux et restez dans le véhicule, moteur arrêté, pendant que le magasinier prépare la commande</li> <li>✓ Chargez la marchandise posée à proximité du véhicule après le départ du magasinier</li> <li>✓ Déposez les bons de livraison et ne les récupérez que lorsque votre interlocuteur est à bonne distance</li> </ul> </li> <li>○ Sur le chantier : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Privilégiez l'activité individuelle et isolée (avec dispositif de prévention du travailleur isolé), parcelles différentes, à plusieurs rangs d'écart, travail en décalé.</li> <li>✓ Quand l'intervention à plusieurs sur une tâche est indispensable, constituez des binômes, trinômes qui ne changeront pas jusqu'à nouvel ordre.</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Privilégiez le travail côte à côte plutôt que face-à-face avec toujours la distanciation entre les personnes</li> <li>✓ Pour une succession de tâches par plusieurs personnes, laissez un temps nécessaire pour maintenir une distance de sécurité entre opérateurs (ex. : taille/désherbage et ramassage des déchets)</li> <li>✓ Pour se passer les charges, pratiquez la pose et la dépose pour éviter le passage direct entre les opérateurs.</li> <li>✓ Limitez les rotations de poste dans la journée</li> <li>✓ Privilégiez les outils individuels. L'outillage et le matériel partagé doivent être régulièrement nettoyés à chaque transmission d'un individu à l'autre et lors de la prise et la fin de la journée de travail.</li> <li>✓ Attribuez un seul et unique véhicule/ machine par personne ou sinon, si le véhicule de chantier doit changer de conducteur, nettoyez le volant, les commandes, les poignées, ...</li> <li>✓ Mettez en œuvre les gestes barrières lors des phases d'attelage/dételage des outils, si vous travaillez en binôme</li> <li>✓ Evitez de stocker à l'intérieur de la cabine des outils, des chiffons ou des gants souillés. Prévoir des rangements extérieurs à l'habitacle (poubelles pour gants jetables, boîte à outils...)</li> <li>✓ Interdisez le chantier aux visiteurs ainsi qu'aux personnes non indispensables</li> </ul> <p><b><u>Utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Port des gants de travail pour éviter les coupures, les souillures, etc. est important pour faciliter le lavage ultérieur des mains.</li> <li>✓ Se laver les mains chaque fois que l'on enlève un EPI : gants, lunettes, combinaison, masque, etc.</li> <li>➔ Attention : les gants contaminés portés au visage peuvent être source d'infection. Privilégiez les lavages fréquents des mains à un port permanent de la même paire de gants.</li> </ul> <p><b><u>Cas des travaux dans les arbres :</u></b></p> <p>Pas de travail isolé. L'interdiction de travail isolé lors de l'exécution de travaux dans les arbres doit dans tous les cas être respectée. Le chantier doit être organisé pour éviter tout risque de contamination entre travailleurs.</p> <p>Organisation des secours au blessé dans l'arbre. Dans le cas où un travailleur grimpeur se trouverait blessé dans l'arbre et incapable de descendre par lui-même, sa vie est en danger. Il s'agit d'une situation de danger grave et imminent : la réalisation du sauvetage doit être opérée sans délai dans les conditions habituellement recommandées pour le secours au blessé dans l'arbre.</p>
--	---

<p><b><u>Eléments à vérifier en permanence</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le respect des consignes de distanciation</li> <li>✓ La disponibilité des produits nécessaires à l'hygiène, et de l'accès à l'eau • La bonne application des procédures de nettoyage prévues</li> <li>✓ Procédez à des retours et partages d'expérience des aléas de la journée tout en respectant la distanciation entre individus pour adapter l'organisation du travail et les mesures initialement prévues</li> <li>✓ Prenez des nouvelles de l'état de santé (éventuels symptômes, ressenti psychologique, appréhension, incompréhension...) de vos collaborateurs régulièrement</li> </ul>
--	---

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le médecin du Service de Médecine Préventive et le conseiller en Prévention des risques professionnels du Centre de Gestion de la Somme au  
☎ : 03 22 80 43 75